



**RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement  
et aux sports**

Bruges, le 7 juillet 2022

**Site de Poitiers**

**Pôle Jeunesse, éducation populaire  
et vie associative**

Marion ROBIN

Cheffe de pôle

Affaire suivie par :

Cécile CHATHUANT

Référente régionale Information Jeunesse

Tél : 05 49 18 57 14

Mél : [cecile.chathuant@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:cecile.chathuant@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr)

4, rue Micheline Ostermeyer  
CS 80559 86020 Poitiers Cedex

**Objet : Notification du label Information Jeunesse (IJ)**

**PJ : Arrêté du 07/06/2022**

Madame le Maire,

Par arrêté du 07/06/2022, la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, par délégation le Délégué régional académique à la jeunesse, a attribué le label Information Jeunesse à votre structure, Mairie du Haillan.

Je vous rappelle que l'obtention du label IJ permet aux structures d'accéder à des contreparties :

- Le droit d'utilisation du logo « Information Jeunesse »,
- La participation aux actions locales ou nationales du réseau Information Jeunesse,
- La formation des personnels au respect des normes attestées par le label,
- L'animation régionale du réseau organisée par le CRIJ Nouvelle-Aquitaine,
- L'utilisation des outils élaborés par le CIDJ et les CRIJ.

La formation spécialisée « Information Jeunesse » du CRJSVA, réunie le 02 mai 2022, a étudié votre demande de labellisation. Elle a relevé la qualité de votre projet tout en soumettant quelques préconisations :

- La différence entre ALSH et IJ doit bien être identifiée par la structure.
- Développer le hors les murs.
- Développer une offre de services pour répondre aux enjeux de l'autonomie des jeunes.

A l'issue de la période de trois ans, mes services réaliseront une évaluation de la mise en œuvre du projet de votre structure. Ils apporteront une attention particulière aux aspects liés à la participation des jeunes au projet de votre structure et à la façon dont les enjeux numériques au sein de cette dernière auront été pris en compte.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Délégué régional académique  
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports,  
La Cheffe du pôle jeunesse, éducation  
populaire et vie associative

  
**Marion ROBIN**

Madame le Maire  
Andréa KISS  
Marie du Haillan  
137 avenue Pasteur  
33185 LE HAILLAN